



## Interphonie : remplacement digicode par platine téléphonique

Par **Gajoc**, le **18/03/2012** à **08:50**

Bonjour,

Nous pensons faire remplacer, pour le portillon d'accès piétons à la copropriété, le digicode actuel par une platine téléphonique avec abonnement.

Un copropriétaire bailleur peut il répercuter les frais d'abonnement téléphonique à son locataire?